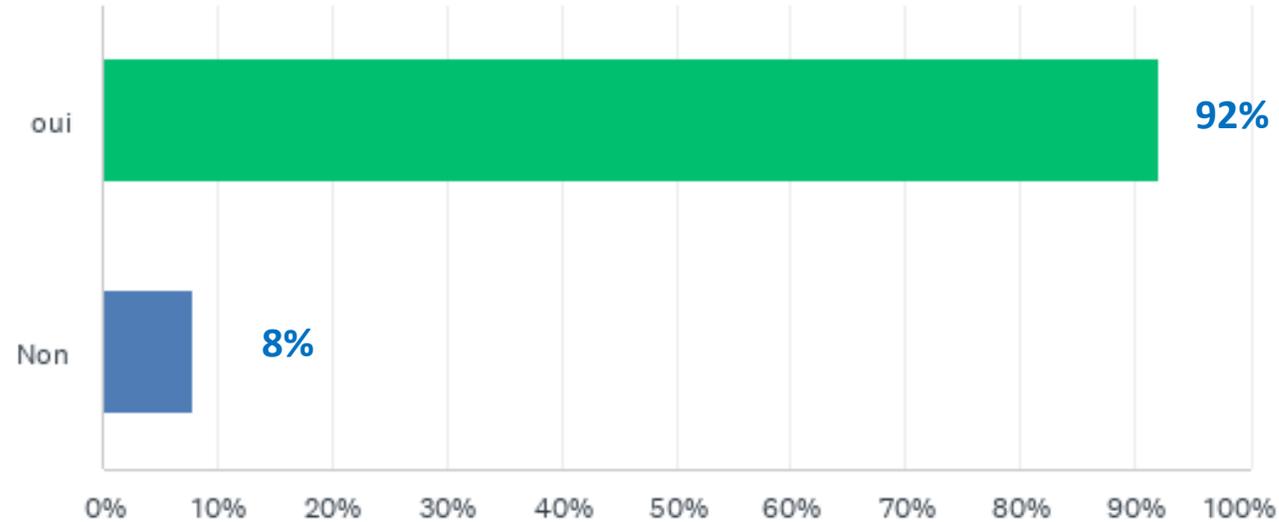


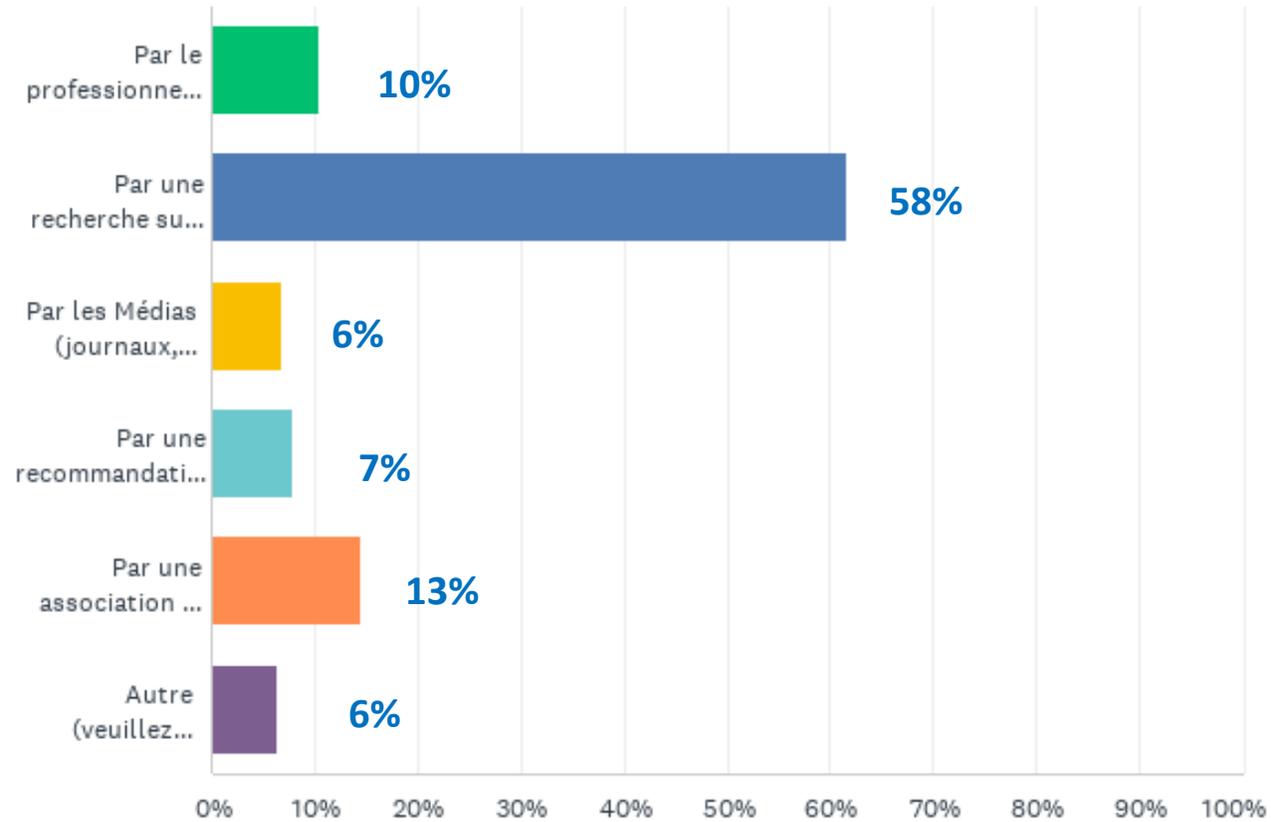
Enquête 2022 satisfaction médiation communications électroniques

- 3 2 835 consommateurs ayant saisi le Médiateur via le site et reçu un avis du Médiateur entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2022.
- 3 1 178 personnes ont répondu partiellement ou totalement à l'enquête. Soit un taux de retour de près de 42% des saisissants contactés par mail
- 3 11 questions ont été posées
- 3 L'enquête a été lancée sur la période du 15 au 21 décembre 2022
- 3 Les consommateurs ont , essentiellement, répondu le 15 et le 19 décembre

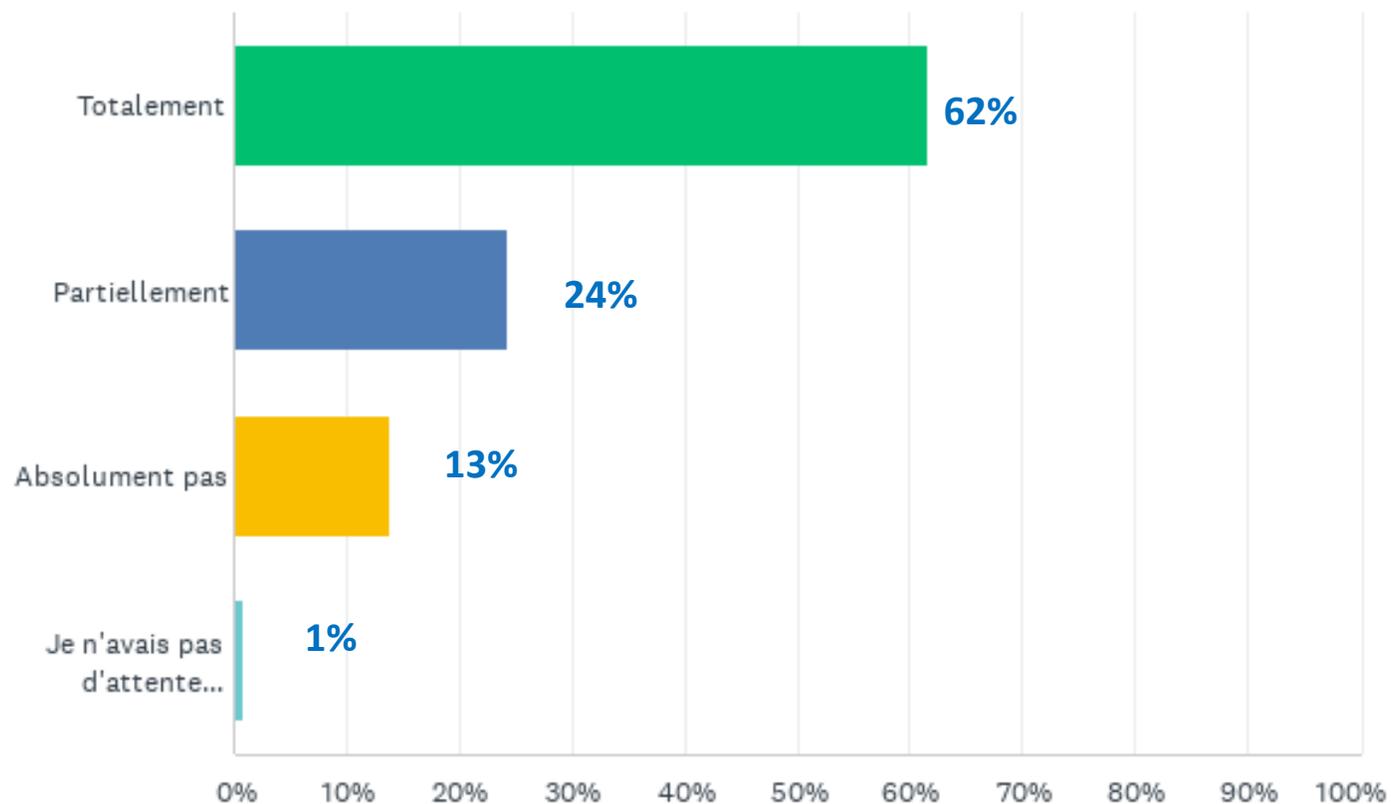
Q3 Est-ce la première fois que vous avez recours aux services de la Médiatrice des communications électroniques ?



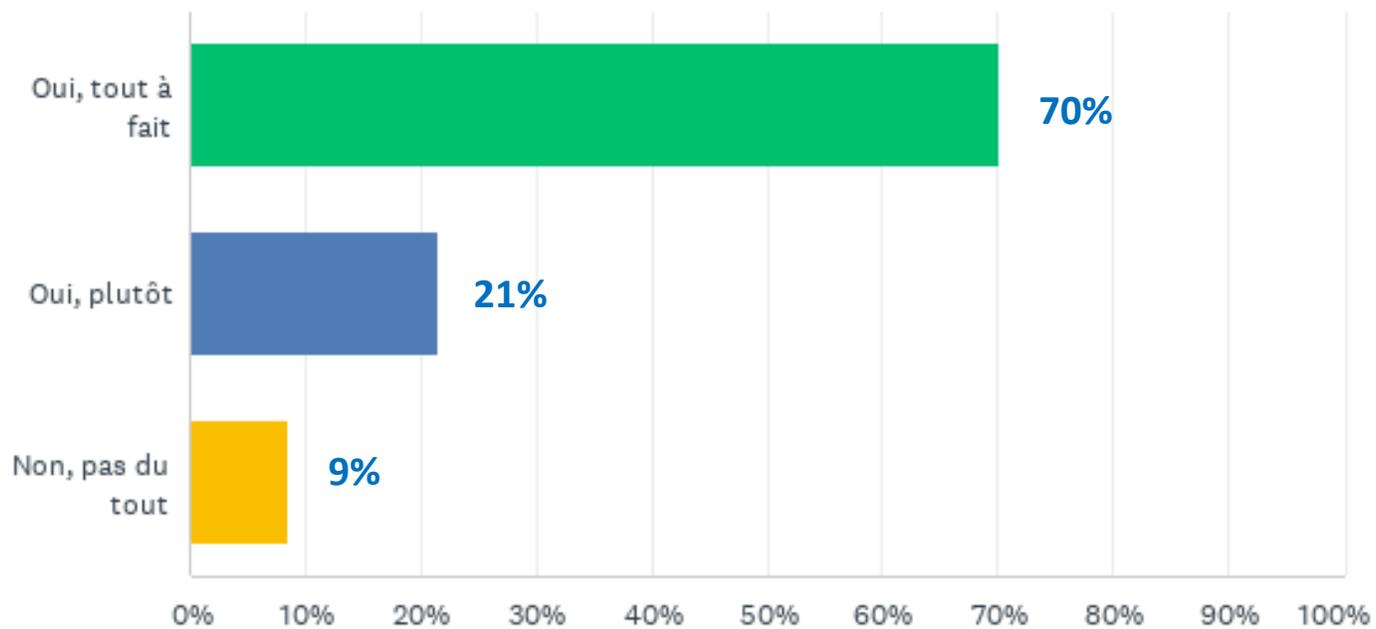
Q4 Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de la Médiatrice des communications électroniques ?



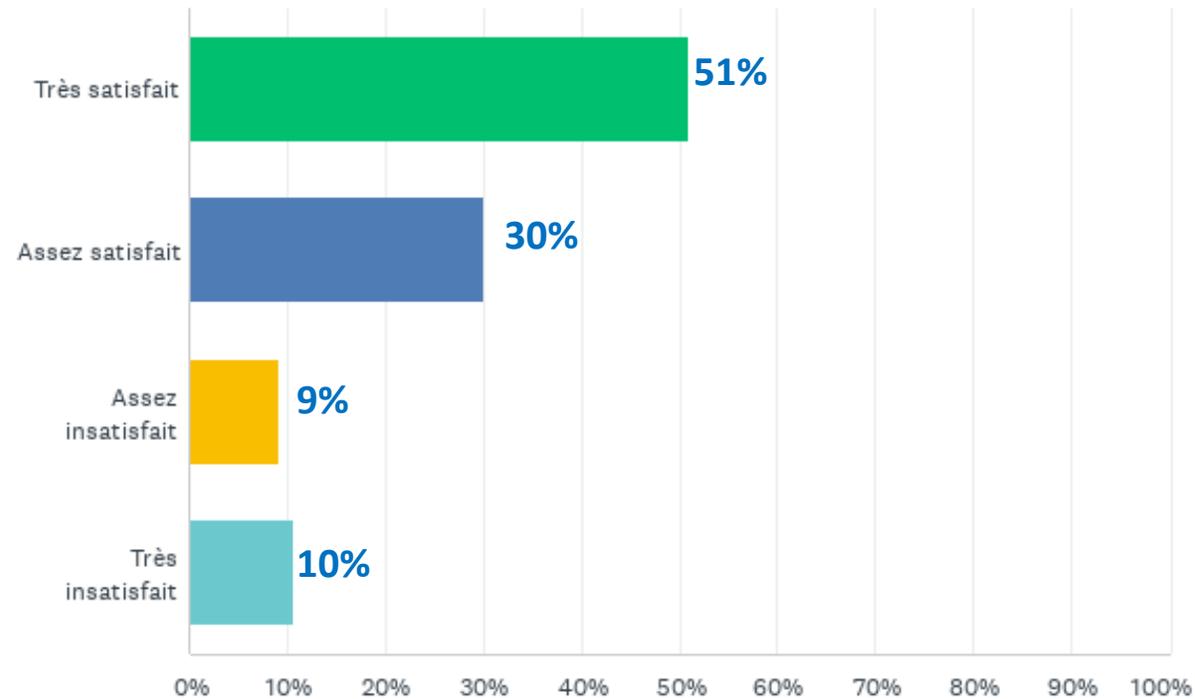
Q5 Le résultat de la Médiation répondait-il à vos attentes ?



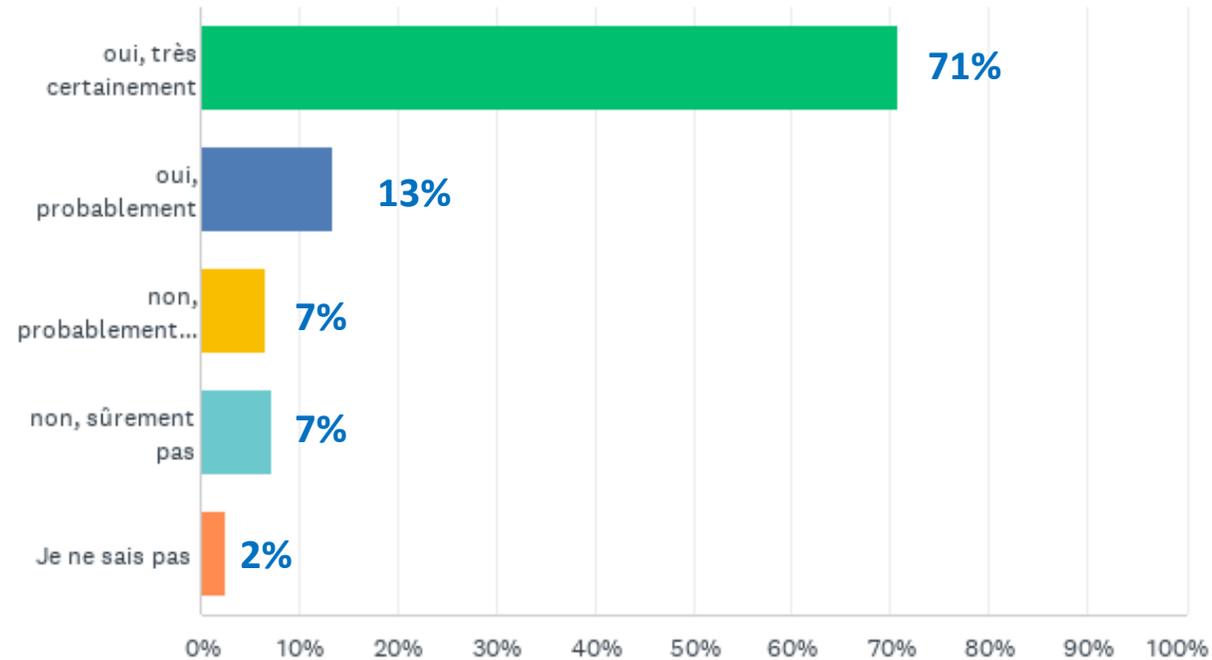
Q6 Avez-vous accepté la solution proposée ?



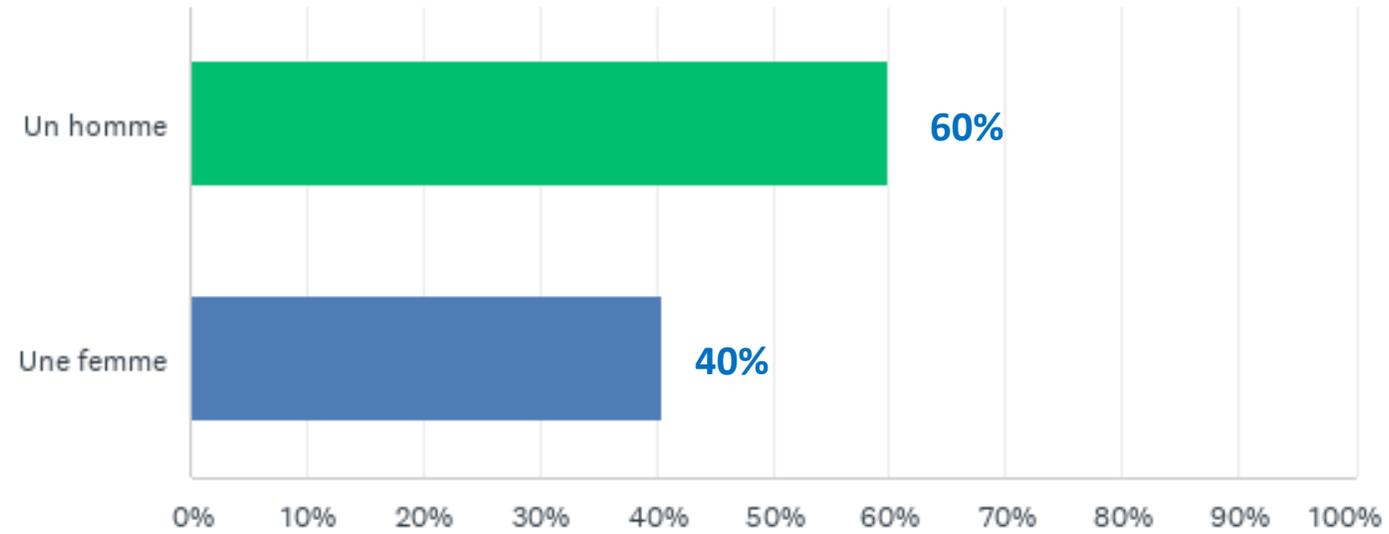
Q7 Comment jugeriez-vous l'expérience de votre parcours en médiation? (Accessibilité et facilité de saisine de la Médiatrice, informations sur les étapes de votre dossiers, échanges,...)



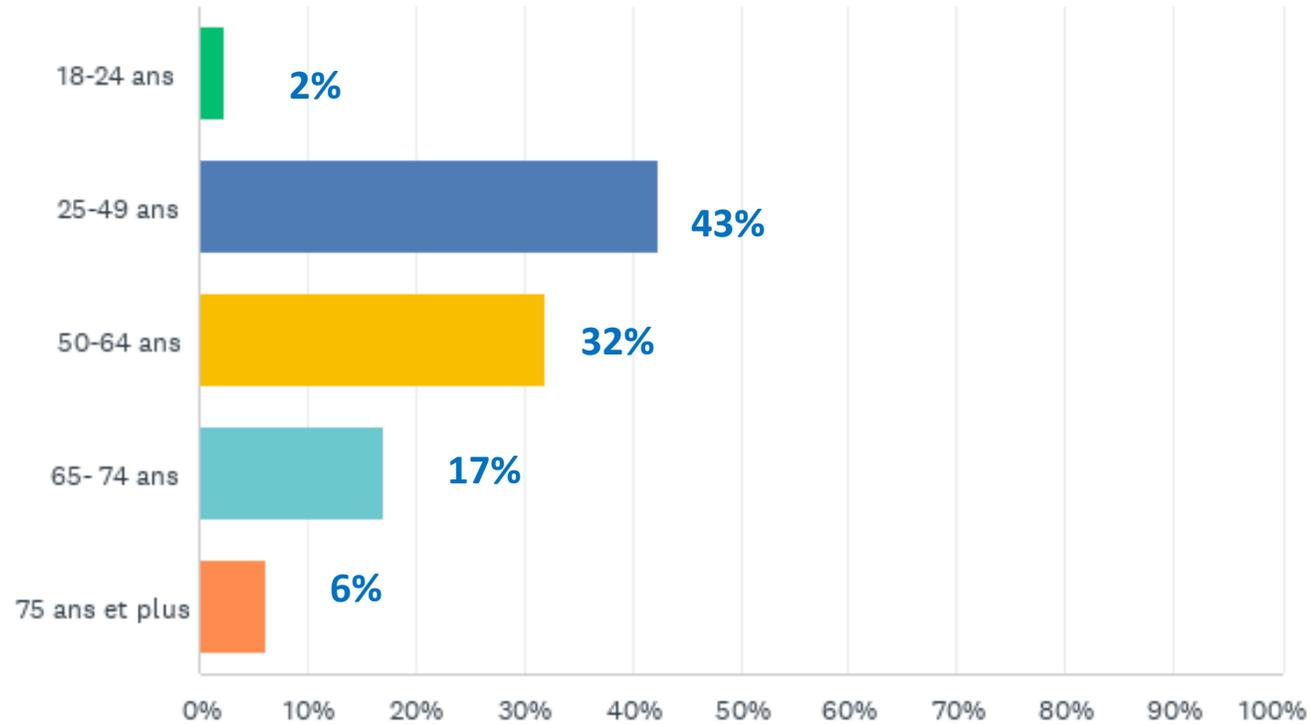
Q8 Recommanderiez-vous les services de la Médiatrice des communications électroniques à une personne se trouvant dans une situation similaire à la vôtre ?



Q9 Etes-vous ?



Q10 Pouvez vous préciser votre tranche d'âge ?



Q11 Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

